

FAVEURS OBTENUES DE STE ANNE. (1)

M. T. D., paroissien de St Théodore d'Acton, après avoir constaté l'impuissance de la médecine à le guérir, s'est mis sous la protection de Ste Anne, et il a été exaucé. Un enfant malade depuis trois ans a obtenu sa complète guérison à la fête de la Bonne Ste Anne.—Guérison d'un mal de jambe très douloureux. Actions de grâce. Grâces accordées à une famille. Une petite fille remercie Ste Anne pour une faveur, une autre personne pour une guérison. *Saint Paulin*.—Reconnaissance pour plusieurs grâces. *A. P., Ste Philomène*.—Guérison d'une fausse pleurésie. *Dame J. M., Deschambault*.—1o. Guérison d'une maladie d'intestins ; 2o. Deux faveurs pour une mère et son enfant ; 3o. Mal d'yeux guéri. *L. E. F., St Paschal*.—Guérison d'une maladie mortelle. *Dame P. O., St Edouard*.—Un père de famille attaqué d'épilepsie, a guéri après un pèlerinage à Ste Anne. *St Césaire*.—Reconnaissance envers ma bien-aimée mère, toujours si bonne pour ceux qui l'invoquent. *E. V., St Michel de Napierville*.—Hommage d'un cœur reconnaissant. *T. D., Ste Mélanie*.—Disparition d'une peine d'esprit. *A., Grondines*.—Guérison d'une maladie invétérée. *F. A. P., St Jean*.—Guérison des fièvres tremblantes. Un enfant sauvé de la mort. *H. D., St Michel*.—Infirmités disparues ; autres faveurs. *S. L., St Tite*.—Guérison d'une tumeur dont je souffrais depuis sept ans. *Dame J. V., St Calixte de Somerset*.—Faveurs signalées. *F. X. T., S. G., O. T., Stoke Centre*.—Guérison d'une maladie dans un pèlerinage. *E. R., L'Islet*.—J. L., guéri d'une maladie mentale. *L'Islet*.—Une personne rend grâce pour faveur. *N.-D. du Mont-Carmel*.—Grande grâce. *Lowell, Mass.*—Douleur dans le côté apaisée. *Waterville, Me.*—Soulagement dans une maladie. *E. G. Saint Eugène*.—Depuis trente ans, une mère de famille souffrait gravement, Ste Anne l'a guérie. Un père de famille souffrait d'une maladie de poitrine, il est maintenant parfaitement bien. Autre faveur. *Saint Césaire*.—Reconnaissance à Sainte Anne. *Saint Chrysostome*.—Un frère épileptique en voie de guérison. *S. E. B.*—Guérison d'une maladie qui m'avait conduite à deux doigts de la mort. *Beauport*.—Faveur accordée à un enfant. *N. L.*—Soulagement dans une grande douleur. *Une abonnée, Lévis*.—Grâce obtenue. *V. G., Conn.*—Plusieurs faveurs obtenues. *E. M., X. N. R.*—Une enfant s'était si bien brûlée qu'on craignait de la voir mourir. Ste Anne l'a guérie. Disparition d'une plaie. *Dame H. McD., St Magloire*.—Grâces temporelles

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.